

Bulletin d'information

Commune de Saignon

N°2 Novembre 2020

Le mot du Maire

Dans ce numéro :

- 1 **Le mot du Maire**
- 2 **Les manifestations culturelles de l'automne**
- 3 **Action sociale / École**
- 4 **Budget**
- 5 **Travaux**
- 6 **Commissions communales / centre de loisirs**
- 7 **La médiathèque**
- 8 **Informations Pratiques**

En cette fin d'année 2020 par la présence de cette pandémie mondiale que représente la COVID-19 les mois se suivent et se ressemblent malheureusement.

Le territoire de la Communauté de Communes du pays d'Apt Luberon (CCPAL) est cette fois-ci très touché par la deuxième vague de cette maladie et nous nous trouvons dans l'urgence absolue de respecter les gestes barrières et la distanciation physique sous peine que nos services de santé ne puissent plus prendre en charge dans de bonnes conditions toutes les personnes infectées ou atteintes d'une autre pathologie grave.

L'ensemble des élus de Saignon ainsi que le personnel communal font leur possible pour assurer une réponse appropriée à vos attentes légitimes et ceci dans la mesure de ses possibilités.

Nous tenons à rappeler aux personnes isolées que la commune a mis en place un registre d'urgence sanitaire et a fait un gros travail de coordination afin de garder un lien de solidarité.

Si vous connaissez une personne isolée, n'hésitez pas à contacter la mairie de Saignon.

La nouvelle équipe municipale a à cœur de finir les projets lancés au mandat précédent tout en se projetant sur les six années à venir. Cependant, il faut avouer que COVID-19 ou pas et malgré une gestion saine et rigoureuse, nous devons trouver des moyens supplémentaires pour répondre à la baisse des dotations de l'État.

La mutualisation de matériel et de son personnel, de missions ou de services rendus entre villages pourrait être une des solutions envisagées.

Cette année, le conseil municipal ne pourra pas présenter ses vœux à la salle des fêtes de Saignon compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et des directives nationales et départementales que nous devons impérativement respecter. Malgré cela, je tiens à terminer ces quelques lignes en vous souhaitant une excellente santé et au nom de l'ensemble du conseil municipal et des personnels municipaux une bonne année 2021 qui je l'espère sera plus sereine.

Jean-Pierre Haucourt



Les manifestations culturelles de l'automne

Le Son des pierres

Une belle réussite pour cette 4ème édition du festival : 11 concerts répartis sur Apt, Saignon et Auribeau, autant de belles découvertes musicales de tous les styles avec des artistes de grand talent.



Exposition photographique



Un nouveau format d'exposition cette année !

Les photographies exposées en extérieur forment un parcours permettant de redécouvrir notre village. Ce nouveau cadre fait écho au très beau travail des photographes. Une expérience à renouveler !!!



Action Sociale

Les circonstances particulières de cet hiver rendent impossible l'organisation du traditionnel repas du mois de janvier pour nos anciens.

Ce moment de convivialité et d'échanges va beaucoup nous manquer mais ce n'est que partie remise.

Pour garder le lien, des actions sont menées à partir du registre d'urgence sur lequel se sont inscrits volontairement des Saignonnais. Il s'agit de visites à domicile, d'appels téléphoniques, d'aide aux courses... Une cinquantaine de personnes bénéficient régulièrement de ces services.

De plus, la commune a mis en place, par l'intermédiaire de Camille, responsable de la médiathèque, le prêt et le port de livres à domicile. Ce service est gratuit pendant le confinement.

Vous pouvez contacter la médiathèque au 04 90 74 36 82 les lundis, jeudi matin et vendredis. Camille réservera les ouvrages que vous souhaitez lire et pourra vous conseiller de nouvelles lectures.

Gwendoline de l'association Clic'présage est toujours disponible pour vous aider à organiser une demande d'aide à domicile. Vous pouvez la contacter au 04 32 52 91 32

D'autre part, la commission d'aide sociale est toujours à l'écoute de vos différentes demandes.

École Jean Milon

Cette année, l'école accueille 60 enfants répartis sur 3 classes de la maternelle au CM2 avec 11 enfants de 3 ans qui ont fait leur première rentrée scolaire.

La garderie fonctionne le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 16h30 à 18h00.

Presque tous les enfants déjeunent à la cantine où ils dévorent les plats préparés par Valérie et Éliane.

À Saignon, grâce à l'implication de Valérie, la restauration scolaire rime avec qualité et responsabilité. En effet, tous les jours des produits frais et locaux sont travaillés en cuisine. Le pain, les céréales, les légumineuses et les œufs sont issus de l'agriculture biologique, la viande n'est servie qu'une fois par semaine, elle est avantageusement remplacée par les œufs et le poisson. Cette cuisine à la fois traditionnelle et créative permet à la commune d'atteindre les objectifs de la loi EGALIM qui impose pour 2022, 50 % de produits de qualité et/ou bio, la diversification des sources de protéines et la fin des contenants en plastique.

Ces nouvelles pratiques ont réduit le coût du repas de 80 centimes en moyenne sur la part achat de produits alimentaires. (Calcul fait sur une année scolaire à partir des factures de produits alimentaires.)

Budget 2020

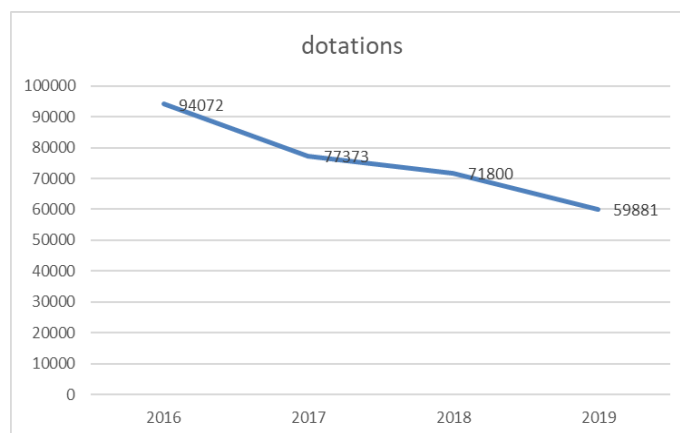
La baisse des dotations de l'État ne permet plus de maintenir un auto financement suffisant pour mener à bien des projets. La commune n'a donc eu d'autre possibilité que d'augmenter ses ressources par le seul moyen dont elle dispose, à savoir l'augmentation du taux d'imposition de la part communale de la taxe foncière, taxe qui s'applique sur la base imposable déterminée par les services de l'État.

Ce taux de la part communale augmente de 1,56 points passant ainsi de 9,34% (taux inchangé depuis 2003) à 10,9%.

Le produit obtenu par la commune sera de 30 000€ par an.

L'effondrement d'une partie des remparts et du rocher de décembre dernier a accentué les difficultés financières : 258 000€ c'est le coût des travaux de déblaiement et de sécurisation auxquels il faudra rajouter des travaux de sécurisation complémentaires dans le périmètre du rocher.

La commune seule ne peut pas faire face à de telles dépenses sans une aide importante de l'État, aide qui ne s'est pas concrétisée à ce jour. Aussi, un emprunt a été contracté.



Rénovation du hameau de Saint Quentin



Les travaux, débutés fin octobre, sont déjà bien avancés. Ils concernent une grande partie du hameau avec un soin particulier apporté à la grande place ainsi que la rénovation des fontaines.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à Sarah ten Dam et Mathilde Minebois, architectes. L'entreprise Drôme agrégat réalise les divers aménagements en pierre et les calades en mélangeant les pierres calcaires de sa carrière de Séderon et celles récupérées sur place. Enfin, le lot Voirie et Réseau Divers est parfaitement assuré par l'entreprise SRMV.

Le professionnalisme de chacun est à souligner et, si la météo le permet, les travaux devraient être terminés pour cette fin d'année.

Mise en sécurité et déblaiement



Sur la photo, le périmètre de l'étude est en pointillés.

Suite aux événements de décembre dernier, l'entreprise SRMV a sécurisé la partie des remparts fragilisée par les éboulements. Un travail complexe et délicat tant les lieux étaient accidentés. Les pierres de l'ancien rempart ont été conservées et stockées en contrebas sur un terrain nouvellement acquis par la commune.

Lors de ces travaux, des vestiges de construction avaient été découverts, le service archéologique du département sera contacté pour la suite à donner.

Par ailleurs, la mairie de Saignon a contacté plusieurs bureaux d'étude de géotechniciens afin de disposer d'un diagnostic général sur la stabilité des remparts et de la partie du massif rocheux propriété de la commune.

Cette étude sera très complète et détaillée: elle nécessitera des reconnaissances naturalistes spécifiques sur la paroi du rocher en technique alpine, l'utilisation d'un drone pour des prises de vue précises ou encore la réalisation de sondages pour connaître la structure des différentes parties du site.

L'étude proposera aussi des préconisations pour réaliser des travaux de sécurisation (confortement, allègement ...). Au vu de la qualité historique et paysagère de ce site classé, ces travaux devront faire l'objet d'une réflexion quant à leur insertion. Des échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France seront à prévoir.

Le travail des commissions

Bâtiments :

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Vaucluse (CAUE) est missionné pour étudier la faisabilité du projet d'un bistrot et proposer différents scénarii.

L'étude sur l'église se poursuit avec l'installation d'échafaudages dans les deux chapelles sud afin d'analyser les vestiges des peintures murales. L'intégralité des travaux sera rendue en février prochain.

Communication :

L'entreprise « Arborescence » située à Rustrel a été choisie pour créer un nouveau site internet, le travail est en cours. Ce nouveau site devrait être opérationnel début 2021. Il sera plus performant, plus ergonomique, véritable outil de communication de la commune pour vous.

Culture :

Lors de sa réunion d'installation et d'orientation du 9 octobre 2020, la commission culture, réunie en assemblée plénière de 23 personnes de tous horizons, a décidé de sa dénomination : « commission citoyenne saignonnaise pour la culture », de mettre en pratique les modalités de fonctionnement présentées : notamment, une réunion plénière par semestre et des réunions plus fréquentes en sous-groupes de travail, de former les 5 premiers sous-groupes : identité culturelle, documentation, représentation, création artistique, patrimoine.

Urbanisme/Voirie :

- **La voirie de desserte interne du lotissement Beausite appartient** à l'ensemble des co-lotis. Afin que la commune puisse gérer et entretenir le site dans des conditions optimales, il est indispensable que cette voirie lui soit rétrocédée à titre gracieux. C'est pourquoi, une procédure de classement dans le domaine public routier communal de cette voie et des trottoirs qui la bordent sera prochainement engagée par voie notariée, après consultation et accord de l'ensemble des propriétaires concernés.
- **Les travaux de sécurisation de la Rue du Jas :** Après étude de différents scénarii, la solution technique proposée par la société SRMV a été retenue. Le démarrage des travaux est prévu avant la fin de l'année... Tous les riverains recevront bien sûr une information en amont !

Centre de loisirs des vacances d'octobre



Sur le thème de « Halloween sous les tropiques », à la médiathèque, avec la découverte de la fête des morts au Mexique et la préparation du spectacle des « grands » pour le public des « petits ».

Médiathèque

Horaires :

Lundi 15h/18h - Jeudi 10h/12h - Vendredi 16h/18h

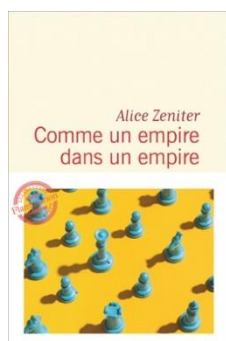
Audrey Dervaux, responsable de la médiathèque depuis 2 ans, nous quitte pour se consacrer à son travail à la médiathèque de Volx et dans plusieurs festivals de théâtre. Nous avons apprécié son enthousiasme et son engagement au service de la diffusion culturelle auprès de tous. Elle est remplacée par Camille Merzouki qui a repris ce poste de médiation culturelle avec beaucoup de dynamisme.

Accueil Médiathèque : 04 90 74 36 82

Quelques suggestions de lecture :



À 8 ans, Harley McKenna a assisté à la mort violente de sa mère. Au même âge, elle a vu son père, Duke, tuer un homme. Rien de très étonnant de la part de ce baron de la drogue, connu dans tout le nord de la Californie pour sa brutalité, qui élève sa fille pour qu'elle lui succède. Mais le jour où Harley est en passe de reprendre les rênes de l'empire familial, elle décide de faire les choses à sa manière, même si cela signifie de quitter le chemin tracé par son père.



Il s'appelle Antoine. Elle se fait appeler L. Il est assistant parlementaire, elle est hackeuse.

Le roman commence à l'hiver 2019. Antoine ne sait que faire de la défiance et même de la haine qu'il constate à l'égard des politiciens de métier et qui commence à déteindre sur lui.

L vient d'assister à l'arrestation de son compagnon, accusé d'avoir piraté une société de surveillance, et elle se sait observée, peut-être même menacée.

Antoine et L vont se rencontrer autour d'une question : comment continuer le combat quand l'ennemi semble trop grand pour être défait ?

Les nouveautés de l'automne : « Le cœur synthétique » de C. Delaume,
« Yoga » d'E. Carrère,
« La vie mensongère des adultes » d'É. Ferrante,
« Nature humaine » de S. Joncourt,
« L'exil vaut le voyage » de D. Laferrière

Et bien d'autres encore, venez les découvrir.

Rencontre avec Célia B., libraire, auteure, éditrice :

Célia est venue présenter aux lecteurs sa maison d'éditions installée à Gargas ainsi que ses nouveaux romans dont « La guerrière des Claparèdes ».

Son professionnalisme, son enthousiasme, ses multiples projets et sa passion pour la mythologie grecque ont conquis les lecteurs.



Informations pratiques

- **Convention Saignon /Police Municipale d'Apt**

Comme prévu dans notre programme, une convention a récemment été signée avec la police municipale d'Apt. Il s'agit à travers le passage régulier sur tout le territoire de la commune, de personnels assermentés, d'assurer une meilleure prévention notamment des incivilités, dépôts sauvages, pour un mieux vivre collectif.

- **Le PLU adopté depuis février 2020... et maintenant ?**

Après 5 ans d'études préalables, d'enquêtes, de consultations et de concertations avec l'ensemble des habitants, des partenaires locaux et des différentes institutions, le plan local d'urbanisme a été adopté le 10 février 2020 par le conseil municipal.

Il se substitue au règlement national d'urbanisme qui était en vigueur depuis décembre 2014 (date de mise en révision du POS valant élaboration du PLU).

Aujourd'hui, c'est donc ce nouvel outil de planification urbaine, plus global, plus complet et plus opérationnel que ne l'était le POS, qui fait référence pour la définition et la mise en œuvre des politiques urbaines à l'échelle du territoire communal.

L'intégralité du PLU étant disponible en mairie, nous invitons tous porteurs de projets, qu'ils soient publics ou privés, à venir le consulter en amont de toute action ou prise de décision.

Un rendez-vous avec l'architecte conseiller du CAUE de Vaucluse, M. Respaud-Bouny, est également vivement recommandé.

Pour toute information, pour une prise de RDV : contacter Mme Céline Barbie (urbanisme) 04 90 74 16 30

**DÉSORMAIS TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT **AUSSI**
DANS LE BAC JAUNE !**

www.sirtom-apt.fr
tél : 04 90 04 80 21





**TOUS LES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE**



**PAPIERS, EMBALLAGES,
BRIQUES EN CARTON,
BOUTEILLES ET FLAONS
EN PLASTIQUE**



**EMBALLAGES EN MÉTAL,
MÊME LES PETITS**

MAIRIE DE SAIGNON

Tél : 04 90 74 16 30 — fax : 04 90 04 64 03

e-mail: mairie@saignon.fr

site web: www.saignon.fr

Ne pas jeter sur la voie publique